



Conseil économique et social

Distr. générale
8 janvier 2018
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Cinquante-et-unième session

9-13 avril 2018

Point 3 de l'ordre du jour provisoire¹

Débat général

**3 a) : Mesures pour la poursuite de la mise en œuvre
du Programme d'action de la Conférence
internationale sur la population et le développement
aux niveaux mondial, régional et national**

**3 b) : villes durables, mobilité humaine et migrations
internationales**

Déclaration présentée par Marie Stopes International, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social²

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

¹ E/CN.9/2018/1.

² La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Villes durables, mobilité humaine et migrations internationales : la nécessité de la planification familiale

Marie Stopes International est une organisation mondiale qui assure des services de contraception personnalisée et d'avortement médicalisé aux femmes et aux filles dans 37 pays. Les services que nous délivrons donnent aux femmes l'autonomie de choisir si elles souhaitent avoir des enfants, et quand elles le veulent. Elles sont ainsi libres de nourrir les espoirs et de poursuivre les rêves qui pourraient changer leurs vies. Qu'il s'agisse de réaliser des études ou d'améliorer sa santé, la possibilité de choisir peut amener de grands changements. L'organisation tient à remercier la Commission de la population et du développement de rendre possible une discussion au sujet des villes durables, de la mobilité humaine et des migrations internationales, et tient à souligner à cet égard l'importance de la planification familiale et de services d'avortement médicalisé.

Contexte

Les établissements urbains progressent à un rythme inédit : plus de la moitié de la population mondiale vit actuellement dans des zones urbaines et l'on estime que ce ratio atteindra les deux tiers de la population mondiale d'ici 2030. Si l'on souhaite que la croissance des villes soit durable, il est important de tenir compte des personnes qui vivent en ville et de celles qui s'y installent.

Tandis que la croissance de la population urbaine est le fruit de l'accroissement démographique naturel, de l'exode rural et des migrations internationales, la présente déclaration concernera les migrations internationales. En moyenne, les migrants internationaux résident davantage dans les centres urbains car les perspectives y sont plus grandes et les réseaux de migrants y sont plus développés. Bien que les migrants ne représentent que 3,3 % de la population mondiale, ils sont présents dans des proportions beaucoup plus élevées dans de nombreuses aires métropolitaines.

Les femmes comptent pour près de la moitié des migrants et la plupart d'entre elles est en âge de procréer. La croissance rapide des centres urbains dans beaucoup de pays à faible revenu ou revenu intermédiaire va de pair avec l'augmentation du nombre de pauvres des villes et de la taille des taudis urbains. Le Fonds des Nations Unies pour la population a estimé qu'en 2010, environ 62 % de la population d'Afrique subsaharienne vivait dans des taudis. Ces implantations sauvages sont un obstacle au développement et à l'aménagement de villes durables.

Des villes ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables

L'objectif de développement durable 11 vise à créer des villes et des établissements humains ouverts à tous, sûrs, résilientes et durables. Pour ce faire, les besoins spécifiques des populations vulnérables, notamment les pauvres des villes, qu'ils soient migrants ou non, et particulièrement les personnes vivant dans des taudis urbains, doivent être pris en considération dans les plans d'urbanisme. Les villes doivent en particulier s'employer à améliorer l'accès de ces groupes vulnérables aux services publics de base, tels que l'éducation et la santé. Satisfaire les besoins en matière de santé sexuelle et procréative des femmes pauvres vivant en ville est particulièrement essentiel à la mise en place de villes ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables.

Les difficultés des migrantes dans les zones urbaines

Bien que le profil économique des migrants soit varié, ce groupe est surreprésenté chez les pauvres des villes. Les migrants récemment arrivés manquent du soutien de leur famille ou de leurs proches, et les migrantes en particulier occupent des emplois mal rémunérés, ce qui accroît leur vulnérabilité. En outre, des obstacles juridiques, sociaux et culturels (d'autant plus prégnants dans les taudis) peuvent les priver d'accès aux services publics de base. Cela accroît leur marginalisation puisque dans les taudis urbains, les niveaux d'éducation sont souvent inférieurs tandis que la fréquence des maladies et les indices synthétiques de fécondité sont plus élevés.

L'intérêt de prendre en considération les besoins des femmes migrantes marginalisées

Répondre aux besoins des migrantes marginalisées, ainsi qu'à ceux d'autres groupes urbains vulnérables, peut avoir un effet positif sur le développement; c'est aussi un signe annonciateur de la création de villes durables et ouvertes à tous. Garantir l'accès de toutes les femmes à des services et à de l'information sur la santé en matière de sexualité et de procréation présente un intérêt double. C'est d'abord un progrès pour les droits des femmes, qui leur donne l'autonomie de prendre les décisions concernant leur santé sexuelle et procréative, leur fécondité et leur avenir. Ensuite, la baisse de l'indice synthétique de fécondité qui survient lorsque les besoins des femmes en planification familiale et en avortement sans risques sont satisfaits peut avoir des retombées positives dont toute la société tire parti. Ces deux phénomènes concourent au ralentissement de l'accroissement de la population urbaine, ce qui réduit une partie de la pression et permet une urbanisation plus efficace. Cela a des effets positifs sur la croissance économique et brise le cycle de la pauvreté.

Marie Stopes International a mis au point un outil pour estimer les avantages retirés de l'investissement dans des services de planification familiale. L'organisation a inventé un pays sub-saharien pour en démontrer les bénéfices potentiels. Cette nation, baptisée « Contraceptia », compte 2,2 millions de femmes en âge de procréer, dont environ un tiers ne peut satisfaire son besoin d'accès à des contraceptifs modernes. Une hausse de seulement 5 % du nombre de femmes ayant accès à la contraception entraînerait une croissance de 35 % du PIB par tête de ce pays imaginaire, une augmentation de 3,4 % du taux d'achèvement d'enseignement primaire des filles et un recul de 4 points de son score à l'index des États fragiles (Fragile States Index), ce qui ferait sortir le pays de la catégorie « Alerte ». Cet exemple est certes hypothétique mais il montre bien les effets potentiels d'une amélioration de l'accès des femmes aux services de planification familiale.

Une expérience sociale menée à Matlab Thana (Bangladesh) apporte une preuve grandeur nature des avantages que l'on peut retirer en ouvrant l'accès des femmes aux services de planification familiale. Cent quarante-et-un villages ont été choisis pour participer à cette étude. Dans la moitié de ces villages, les travailleuses sanitaires joignaient régulièrement, chez elles, les femmes mariées en âge de procréer afin leur proposer des moyens de contraception. Au début de l'expérience, les villages témoins et les villages de l'expérience présentaient une fécondité analogue. Toutefois, 19 ans plus tard, à la fin de cette étude, les taux de fécondité des villages de l'expérience étaient 15 % inférieurs à ceux des villages témoins. De surcroît, l'accroissement démographique avait baissé, le salaire mensuel des femmes entre 25 et 54 ans avait augmenté d'environ 40 %, et la scolarisation, le niveau de santé nutritionnel et le patrimoine par adulte, mesuré sur toute la vie, avaient tous trois progressé dans les villages de l'expérience, par rapport aux villages témoins.

Donner aux femmes la possibilité de choisir si elles désirent avoir des enfants et, le cas échéant, quand elles le souhaitent, peut avoir des effets au niveau individuel comme sociétal, qui s'accordent parfaitement aux objectifs de développement durable et facilitent l'avènement de villes mieux organisées et plus sûres.

Conclusions et recommandations

L'urbanisation à l'échelle mondiale est inévitable; la croissance du nombre de taudis et de pauvres des villes ne l'est pas. Un accès à la planification familiale et aux services d'avortement médicalisé pour les femmes urbaines marginalisées, notamment les migrantes et les pauvres des villes, peut ouvrir la voie à des villes et un développement mieux organisés, plus sûrs et ouverts à tous.

Il faut pour cela mieux comprendre la démographie des zones urbaines. Des preuves montrent que les autorités locales sont mieux placées que quiconque pour répondre aux besoins des migrants, compte tenu de leur connaissance du contexte local et de leur rôle dans la fourniture des services publics.

- Les données devraient être analysées en fonction du statut migratoire afin de déceler les écarts et de répondre correctement aux besoins des migrantes.
- Les autorités locales devraient, dans leurs orientations politiques, tenir compte des besoins en matière de santé sexuelle et procréative des migrantes et d'autres groupes vulnérables. Elles devraient aussi prévoir d'assurer l'accès aux services de planification familiale et d'avortement médicalisé.

La création de villes ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables passe nécessairement par la prise en considération des besoins des personnes les plus en difficulté. Garantir un accès universel aux services de planification familiale et d'avortement médicalisé dans les zones urbaines est une mesure essentielle au développement durable.
